

# Option DROIT & AFFAIRES

## L'ÉVÉNEMENT

### Almain ouvre un département en droit immobilier

L'arrivée de Marjorie Seignette en tant qu'associée permet à Almain de diversifier encore son portefeuille de pratiques. L'avocate inscrite au barreau de Paris depuis 2001 apporte son expertise en matière de droit immobilier et de baux commerciaux, permettant ainsi l'ouverture d'un département dédié tant en conseil qu'en contentieux. Marjorie Seignette est également mandataire en transactions immobilières, assistant et conseillant ses clients sur les opérations d'investissement, de cession, de construction, de gestion et de commercialisation de leurs actifs immobiliers. L'avocate a officié chez Landwell (2000-2004), Gide Loyrette Nouel (2006-2008), Lefèvre Pelletier & Associés puis Wragge & Co (2008-2010) et Allen & Overy (2010-2014). Après avoir créé sa structure en 2015, Marjorie Seignette fait donc le choix de « retravailler en équipe ».

Ce déploiement en droit immobilier était en réflexion chez Almain depuis un certain temps afin d'étoffer son offre. « Notre cabinet enregistre de plus en plus de demandes concernant les sujets immobiliers (immobilier transactionnel, baux commerciaux), note Carla-Maria Motte-Conti, l'une des huit associés d'Almain. Nos associés, en particulier ceux en M&A, collabo-

raient régulièrement avec Marjorie Seignette et c'est donc tout naturellement que le cabinet a décidé d'intégrer cette compétence en interne. Cela s'inscrit tout à fait dans notre ADN de cabinet full service. » Almain intervient déjà en droit économique, fusions-acquisitions et private equity, propriété intellectuelle, nouvelles technologies et protection des données, droit social, ainsi qu'auprès des entreprises en difficulté.

En ce début 2021, Almain ne s'est pas arrêté à la mise en place de ce nouveau département immobilier. Le cabinet d'avocats d'affaires indépendant créé en 2015 par quatre anciens avocats de Gide Loyrette Nouel vient d'ouvrir un bureau à Lille. Il s'agit de sa première implantation en province. Le projet est porté par Carla-Maria Motte-Conti, qui est spécialisée dans le traitement des entreprises en difficulté et connaît bien la région nord. Almain

y compte déjà une clientèle locale. « Notre cabinet a une bonne connaissance des Hauts de France et ouvrir un bureau à Lille nous permet de renforcer le lien de proximité avec nos clients de la région », explique Carla-Maria Motte-Conti, qui répartira désormais son temps entre le bureau de Paris et celui de Lille pour y développer l'activité. ■

Sahra Saoudi



Marjorie Seignette

## AU SOMMAIRE

### Communauté

Edgar Avocats, nouvel acteur en droit social  
Carnet  
De l'art de se préparer aux visites inopinées

### Affaires

Deals

### Analyses

p.2	Energies renouvelables : les assurances de garanties de passif	
p.2-3	dans les contrats de cession d'actions	p.8-9
p.4	Nouvelle tentative de régulation de la haine sur Internet en	
	France : bis repetita ?	p.10-11
p.5-7		